

PRÉFET DE L'OISE

Direction des collectivités locales et des élections
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

AVIS AU PUBLIC

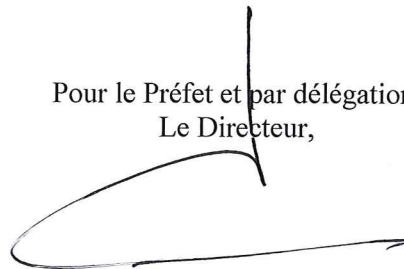
Construction et exploitation de la canalisation de transport de gaz naturel DN 100
et de trois postes de livraison à Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt

Maître d'ouvrage : société GRTgaz

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 18 janvier 2018, le projet de construction et d'exploitation de la canalisation de transport de gaz naturel DN 100 est déclaré d'utilité publique, au profit de la société GRTgaz, sur le territoire des communes de Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt.

L'ensemble des pièces composant ce dossier pourra être consulté par les personnes intéressées dans les communes de Cambronne-lès-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt, ainsi qu'à la préfecture de l'Oise, bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,



Vincent RENON